



Formations

Animateur et Assistant « Club »

Saison 2022-2023

Date limite de dépôt des
dossiers à la Ligue Sud de Judo :

15 octobre 2022

Animateur Club

Organisation pédagogique :

La formation se déroule en alternant des séquences pédagogiques en club sous la responsabilité du professeur (tuteur pédagogique) et des séquences de formations pratiques et théoriques.

Un livret de formation sera remis au candidat. Ce livret présentera les contenus de formation, le calendrier et les enseignements suivis. Il sera le lien entre le stagiaire, son tuteur et l'organisme de formation.

A la fin de son parcours, le stagiaire le remettra au coordonnateur de la formation qui vérifiera la participation du stagiaire (minimum 7 journées au sein du centre de formation ou/et des plateformes technique, kata, jujitsu et self défense organisées par les comités départementaux). Si le parcours de formation du stagiaire est validé, le stagiaire sera évalué sur une séance pédagogique au sein de son club pour finaliser son parcours.

Parcours de la formation :

Un stage pédagogique d'une durée de **30 heures** effectuées dans une association affiliée à la FFFJDA.

Une formation régionale d'une durée minimum de **45 heures**.

Une évaluation pédagogique en club.

Obligation de **20 heures** par an de formation continue.

Positionnement de la qualification :

« Animateur judo » est une qualification fédérale, délivrée par les ligues.

Le titulaire de cette qualification peut remplacer en autonomie pédagogique, le professeur, en cas d'absence pour cause de maladie, d'encadrement de compétitions, de formation continue fédérale, ou d'empêchement exceptionnel sur une période continue maximale d'un mois.

L'animateur est sous la dépendance fonctionnelle du professeur de l'association dans laquelle il est licencié et il **intervient dans un cadre bénévole**.

Exigences préalables à l'entrée à cette formation :

- Demande conjointe du président et du professeur du club dans lequel est licencié le candidat.
- Etre titulaire de la qualification d'assistant club ou être 1° dan minimum.
- Etre âgé d'au moins 18 ans le jour de l'évaluation finale.
- Etre titulaire de l'AFPS (attestation formation aux premiers secours).

Coût : Un droit d'inscription de **120 €** sera demandé à chaque candidat.

Informations sur les financements

Nicolas Poursines

Responsable Administratif

06 63 40 53 51

Email : nicolas.poursines@ffjudo.com

Information sur les formations **Lionel**

Bonhomme

Responsable des formations

06 04 52 62 92

Email : lionel.bonhomme@ffjudo.com

Assistant Club

Parcours de formation :

Un stage pédagogique d'une durée de **20 heures** effectuées dans une association affiliée à la FFJDA.
Une formation régionale d'une durée minimum de **35 heures**.
Une évaluation finale.
Obligation de **10 heures** par an de formation continue.

Organisation pédagogique :

La formation se déroule en alternant des séquences pédagogiques en club sous la responsabilité du professeur (tuteur pédagogique) et des séquences de formations pratiques et théoriques.
Un livret de formation sera remis au candidat. Ce livret présentera les contenus de formation, le calendrier et les enseignements suivis. Il sera le lien entre le stagiaire, son tuteur et l'organisme de formation.
A la fin de son parcours, le stagiaire le remettra au coordonnateur de la formation qui vérifiera la participation du stagiaire pour validation (minimum 5 journées au sein du centre de formation ou/et des plateformes technique, kata, jujitsu et self défense organisées par les comités).

Positionnement de la qualification

Assistant Club est une qualification fédérale délivrée par les ligues.

Le titulaire de cette qualification ne peut intervenir seul, il est sous la dépendance fonctionnelle de son professeur.

Il intervient dans un cadre bénévole.

Exigences préalables à l'entrée à cette formation :

Demande conjointe du président et du professeur du club dans lequel est licencié le candidat.

Etre au moins cadet/cadette, minimum ceinture marron.

Coût : Un droit d'inscription de **120 €** sera demandé à chaque candidat.

Informations sur les financements

Nicolas Poursines

Responsable Administratif

06 63 40 53 51

Email : nicolas.poursines@ffjudo.com

Informations sur les formations

Lionel Bonhomme

Responsable des formations

06 04 52 62 92

Email : lionel.bonhomme@ffjudo.com